

## Enfants de djihadistes : « Le devoir d'Emmanuel Macron est de les rapatrier tous »

par PAUL VÉRONIQUE



Une femme retenue avec son fils dans le camp kurde de Al-Hol, le 7 février 2019. AFP

L'avocate Marie Dosé appelle au rapatriement des enfants de djihadistes afin de les protéger de « traitements inhumains, cruels et dégradants » dans les camps kurdes.

Pour inciter l'État français à rapatrier dans l'Hexagone les enfants de djihadistes, les avocats **Marie Dosé et Henri Leclerc** vont déposer plainte devant le Comité contre la torture de l'ONU. Leur objectif : obtenir des « *mesures de protection* » afin de les protéger de « *traitements inhumains, cruels et dégradants* », et d'un « *danger de mort imminente* », ont-ils annoncé sur France Inter ce lundi.

Si cinq orphelins ont bien été rapatriés en France vendredi, depuis un camp du Kurdistan syrien, le retour des enfants de djihadistes embarrasse les autorités françaises. D'autant plus que selon un sondage publié fin février, 67% des Français sont opposés à un retour de ces enfants sur le territoire national.

Mais pour l'avocate de familles de djihadistes Marie Dosé, l'inertie de la France dans ce dossier relève avant tout d'un « *manque de courage politique* », alors que les institutions sont capables d'opérer ce retour. Dans ce contexte, *L'Express* s'est

entretenu avec [cette avocate qui plaide pour la prise en charge « rapide » de ces petits revenants.](#)

## **L'EXPRESS : Pour quelle raison portez-vous plainte devant le Comité contre la torture de l'ONU ?**

**Marie Dosé :** La France est signataire de la convention internationale, contre la torture et les traitements inhumains et dégradants. En refusant de rapatrier les enfants français, actuellement retenus au camp d'Al-Hol, elle viole les dispositions de cette convention. Ne pas rapatrier les enfants est une décision qui expose ces enfants à des traitements inhumains et dégradants, donc je suis bien fondée à saisir ce comité.

Il faut comprendre que le camp d'Al-Hol qui comptait 10 000 détenus il y a moins de trois mois, en recense aujourd'hui 44 000. La Croix-Rouge est extrêmement inquiète de la situation des enfants dans ce camp. Ils souffrent tous de dysenterie, et sont déjà épuisés par tout ce qu'ils ont vécu avant d'y arriver. Le froid syrien a déjà tué 29 enfants en moins de deux mois parce que les tentes ne les protègent ni du froid ni de l'humidité. La semaine dernière, un nouveau-né et décédé d'une pneumonie, et trois enfants sont morts brûlés vifs dans l'incendie de la tente dans laquelle ils dormaient. C'est pourquoi il est urgent de les rapatrier.

Fin février, j'ai saisi avec des confrères le Comité international des droits de l'enfant de l'ONU pour une quarantaine d'enfants. Aujourd'hui nous saisissons le Comité contre la torture pour une dizaine de jeunes Français. Au total, ces deux saisines concernent une cinquantaine d'enfants, mais il semblerait qu'il y en ait en réalité une centaine sur place.

## **Comprenez-vous les réticences des autorités françaises, et d'une partie de la population, quant au rapatriement de ces enfants ?**

N'oublions pas qu'au début du mois de février, la France avait identifié 70 enfants qu'elle voulait rapatrier. La décision de rapatriement était prise et organisée. Des avions américains devaient ramener 70 petits Français et 60 adultes. Puis l'Élysée a fait marche arrière à la suite de la publication d'un sondage qui dit que deux Français sur trois seraient contre le rapatriement de ces enfants.

Je pense que la population française est mal informée sur ce sujet. On entend depuis trois ans que ces enfants sont des bombes à retardement. Il est donc évident que lorsqu'on demande aux gens s'ils souhaitent que ces bombes à retardement rentrent en France, ils disent non. C'est tout le problème d'un pouvoir politique qui ne fait pas œuvre de pédagogie et n'élève pas le débat.

En réalité, ces enfants deviendront des bombes à retardement si, et seulement si, ils restent là-bas. Ce qui reste de Daech n'attend que de pouvoir les récupérer pour en faire des enfants-soldats en leur disant que la France les a abandonnés. Par ailleurs, les Kurdes ne peuvent plus s'en occuper. Le rapatriement ne se fait donc pas seulement d'un point de vue humanitaire, mais aussi sécuritaire.

## **Comment être sûrs que ces enfants, nés pour certains en zone de guerre, ont bien la nationalité française ?**

La Croix-Rouge a mené l'enquête pour connaître l'identité du père ou de la mère de ces enfants. Et si l'un des parents est français, les enfants ont la nationalité française. Par ailleurs, pour vérifier l'État-civil, des tests ADN seront ensuite réalisés.

Il faut aussi savoir qu'il y a de nombreux enfants qui sont nés en France, sont Français, et ont ensuite été emmenés là-bas par leurs parents. Enfin, concernant les orphelins, il y en a six en tout. Cinq avaient été identifiés et sont déjà rentrés, quant à la sixième elle a été identifiée par la Croix-Rouge.

## **Comment réagissez-vous au rapatriement de ces cinq orphelins vendredi dernier ?**

Je m'occupe de l'un de ces cinq enfants depuis le début. Quand j'ai su que cette petite fille était sur le sol français, j'ai ressenti un immense soulagement. Mais j'ai surtout gardé en moi une terrible inquiétude pour les autres encore sur place.

Ce rapatriement prouve que les choses peuvent aller très vite et que c'est avant tout une décision politique. Parce que 48 heures avant, le ministère de l'Intérieur avait indiqué qu'il n'y aurait pas de rapatriement avant de finalement faire marche arrière. Institutionnellement, la France est prête à gérer cette situation : l'aide sociale est prête, et l'administration pénitentiaire aussi. Mais politiquement, Emmanuel Macron ne l'est pas. ■